

# 1. CTL DISI Sud-Est du 28 février 2017

## Bilan de la Formation professionnelle – Année 2016

### 1) Les éléments de contexte

Les effectifs de la DISI au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

<b>A+(à/c ldiv)</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
<b>26</b>	<b>42</b>	<b>183</b>	<b>95</b>

Compte tenu des spécificités de la sphère informatique, la section formation professionnelle du DGSSI demeure la principale interlocutrice des DISI.

L'implantation des services de la DISI Sud-Est sur 13 départements métropolitains nécessite d'adapter le fonctionnement par la mise en place d'un réseau interne (ESI/DISI) mais aussi externe (directions territoriales et DISI) permettant la réalisation des formations au plus près du lieu de travail (préparations aux concours et examens notamment).

Au plan interne, les correspondants-formation des ESI et les responsables d'ESI constituent l'interface entre les agents et la DISI. S'agissant des relations DISI/DDRFIP, elles s'organisent dans le cadre des structures existantes (rôle des CIF et des ACIF) mais aussi du réseau des correspondants formation.

À l'instar de ce qui a été réalisé au niveau des fonctions budgétaires, la gestion de la formation professionnelle des DISI a été confiée à une plate-forme gérée par la DISI Sud-Ouest qui intègre les DISI de façon progressive, chaque DISI restant maître en matière décisionnelle.

La DISI Sud-Est ainsi que la DISI Paris-Champagne ont rejoint le dispositif en toute fin d'année 2016 à l'occasion du lancement du recensement 2017, la DISI Pays-du-Centre ayant été préfiguratrice en la matière.

Il est à noter que les ESI de Fort-de-France et de Saint-Denis de la Réunion, qui sont rattachés fonctionnellement à la DISI Sud-est depuis septembre 2016, ont été intégrés au même titre que les ESI métropolitains au dispositif de recensement réalisé par la plate-forme sous réserve des adaptations nécessaires (la gestion administrative des agents de ces ESI relevant des DRFIP, ces dernières sont intégrées aux différents processus)

### 2) Les moyens

#### Moyens humains

Pilotée par la responsable du pôle Ressources, l'activité consacrée à la formation professionnelle est suivie par une agente du service RH (0,7 ETP environ).

Chaque ESI a par ailleurs désigné un correspondant-formation, en charge plus particulièrement de la diffusion des convocations et de la réponse aux recensements demandés par la DISI.

#### Professionnels associés

**13 formateurs locaux** de la DISI ont apporté leur concours dans le cadre de la formation continue et de la préparation de concours ou d'examens professionnels ou qualifiants pour un total de **261 heures de formation et 4.943 € de rémunérations**.

12 agents de la DISI ont été **concepteurs de sujets de concours, correcteurs de copies ou jurys de concours** (deux concours informatiques et deux concours administratifs).

Il convient par ailleurs de noter que six **agents** de la DISI Sud-Est, se sont portés volontaires pour exercer la fonction de **maître d'apprentissage** dans le cadre du recrutement d'apprentis au sein de l'ESI de Montpellier et du pôle pilotage de la DISI, d'une part, et de l'ESI de Marseille Prado à compter de la rentrée 2016, d'autre part.

## **Moyens matériels**

Le seul site hébergé par la DISI (site de Marseille Saint-Loup) dispose d'une salle de formation équipée d'un visio projecteur et de cinq ordinateurs portables. Son utilisation a été limitée en 2016 à six jours (formations métier) auxquels il convient d'ajouter six autres jours consacrés à des formations placées sous la responsabilité du CHSCT.

## **Moyens mis à disposition dans le cadre de l'e-formation**

Les moyens spécifiques mis à disposition des agents inscrits à des e-formations varient d'un site à l'autre.

Ainsi, à l'exception de Marseille Prado, tous les ESI disposent d'un PC dédié, même si leur utilisation reste assez marginale.

S'agissant des CID excentrées, elles devraient pouvoir accéder aux postes dédiés installés par les DDRFiP hébergeantes (pour les petites CID dont l'effectif est de un ou deux agents, la réalisation de l'e-formation sur le poste de travail devrait être possible).

## **Les outils**

Jusqu'à ce qu'elle rejoigne la plate-forme formation professionnelle, la DISI Sud-Est a utilisé les mêmes outils que l'ensemble des directions : Flore, Diese (évaluations), Ontomantics (préparations concours) Lorca (inscriptions concours) et e-doceo (e-formations), ainsi que l'outil Gipsi, spécifique au SI, dédié aux formations informatiques et qui permet au DGSSI de centraliser et organiser les formations demandées par les agents.

Depuis la mise en place de la plate-forme en toute fin d'année 2016, la DISI Sud-est n'utilise plus ces applications et est destinataire des restitutions élaborées par cette dernière.

À moyen terme, une application devrait permettre la dématérialisation complète du processus de recensement et de prise en charge des demandes de formation.

## **3) Du recensement à l'élaboration du plan local de formation**

En 2016, le recensement des besoins relatifs aux formations informatiques (opérateurs ENFiP et IGPDE, et offre payante dans le cadre des stages des marchés constructeurs) a été effectué à la demande du DGSSI en janvier, mai (à l'issue des entretiens professionnels) et septembre afin de prendre en compte les besoins des agents nouvellement affectés à la DISI ou ayant changé de service.

Des recensements sont par ailleurs réalisés lors de la parution de nouvelles offres inscrites au Plan national de Formation (PNF).

Ce mode de recensement centralisé permet au DGSSI de mener une politique de maîtrise des coûts en généralisant au maximum les demandes de sessions intra-entreprises auprès des prestataires externes d'une part, et de garantir le maintien de sessions internes IGPDE (ce qui permet de pallier la limite du quota d'inscription imposé à chaque direction par l'IGPDE), d'autre part. Des sessions sont enfin parfois organisées sur site lorsque le contexte le permet (nombre de stagiaires suffisant et déplacement possible d'un formateur).

Exemples de formations ayant concerné tout ou partie d'un service :

- FIDJI Stock (0,5 jour) : 36 agents de l'ESI Marseille St Loup ;
- Service Manager (0,5 jour - ESI Rennes) : 21 agents ESI Marseille St-Loup ;
- Java Introduction avec Eclipse (4 jours - Projet Sirius Rec) : 6 agents développement Nice, 4 agents développement Ajaccio ;
- E-formation HTML Les bases (2 jours - Projet Sirius Rec) : 7 agents développement + N1 Nice
- Lombok (3 jours - Projet Sirius Rec) : 8 agents développement Nice, 3 agents développement Ajaccio

- Jasper Report Niveau 1 (2 jours - Projet Sirius Rec) : 4 agents développement Nice, 1 agent développement Ajaccio
- Windows 7 (1 jour) : 35 agents de l'ESI Montpellier

**Les e-formations** réalisées en 2016 concernent essentiellement la bureautique (40 inscrits)

Il est constaté un taux de réalisation de 72,5 % des inscrits (taux de 67,5 % en 2015). Ces chiffres paraissent d'autant plus surprenants qu'il s'agit de formations de très courte durée (0,5 jour) qui sont accessibles sur une période de deux mois.

#### **4) Les principaux éléments (toutes formations confondues)**

##### **Les chiffres**

	<b>2016</b>	<b>Rapporté à l'effectif</b>	<b>2015</b>	<b>Variation N/N-1</b>
<b>Nombre de jours agents</b>	974,7	4,31	904	7,8 %
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	226	65,31 %	261	-13,4 %

Le nombre de jours de formation est en augmentation alors que les agents ayant bénéficié de formation ont été moins nombreux.

##### **Les types de formations réalisées :**

	Formations continues*				Formations CHSCT	Prépas concours et qualifs	Formation initiale
	Constructeurs	IGPDE	MSNRL	Autres (ENFiP, locale...)			
Nbe jours	39	87	43	364,7	178,5	117,5	145
%	4	8,93	4,42	37,42	18,31	12,05	14,87

\***Formation continue** : 533,7 jours/agent (dont 8,7 jours de e-formation) Les e-formations sont désormais comptabilisées sur la base de 0,3 jours au lieu de 0,5 jours jusqu'à 2015)

##### **La répartition par catégorie d'agents**

	Nbe bénéficiaires	%	Nbe jours/agents	%
A+	17	7,52	49,6	5,09
A	33	14,6	156	16,01
B	112	49,56	524,9	53,85
C	62	27,42	242,9	24,92
Apprentie	2	0,9	1,3	0,13
Total	226	100	974,7	100

\*Dont la formation initiale des B promus A et la formation initiale d'un agent C qui représentent 145 jours

## **Réalisation du plan**

Le plan local de formation 2016 faisait mention de 597,5 jours de formation (dont 148 jours de préparations concours ou examens). La réalisation d'un nombre de jours de formation supérieur aux prévisions résulte de dispositifs mis en place au cours de l'année à la suite d'évolution de missions ou de besoins particuliers.

## **5) Utilisation du DIF**

Le DIF a été utilisé dans le cadre :

- du plan de soutien à la préparation à la qualification PAU (séances en présentiel et rédaction d'un devoir – 87 heures) ;
- de la rédaction des devoirs relatifs à la préparation de l'EPA (12 heures) ;
- de stages de formation continue (12 heures).

Au total, **cinq agents** ont eu recours au DIF pour un total de **111 heures**.

## **6) Congé Formation**

En 2016, un agent a bénéficié d'un congé formation à temps partiel pour un total de 24 jours rémunérés.

## **7) Les exclus de la formation continue**

Il ressort des statistiques FLORE que onze agents de la DISI n'ont suivi aucune formation depuis trois ans (janvier 2014 à décembre 2016).

L'examen de la restitution permet d'effectuer les correctifs suivants :

- un agent a quitté définitivement la DGFIP pour cause de retraite au cours de la période de référence ;
- quatre agents sont éloignés du service (CLM ou CLD) depuis au moins deux ans ;
- un agent est mis à disposition d'une organisation syndicale à temps complet.

Cinq agents n'ont donc suivi aucune formation depuis trois ans. L'information a été communiquée aux évaluateurs pour prise en compte dans le cadre de l'entretien professionnel. Pour autant, les agents concernés sont plutôt expérimentés, et pour certains assez proches d'un départ à la retraite.

## **8) L'accueil des étudiants**

11 demandes ont été adressées à la DISI

Huit stages, tous d'une durée inférieure à deux mois, ont été effectués au sein de différents services des ESI dans le cadre de la préparation des diplômes suivants :

- Brevet des Collèges : 2 ;
- Baccalauréat : 1 ;
- BTS : 4 ;
- Diplôme d'ingénieur : 1.

## **9) Accueil de stagiaires en stage d'adaptation ou d'application**

- Quatre B programmeurs ont effectué leur stage de découverte d'une durée de cinq jours du 4 au 8 janvier 2016 au sein d'un ESI de la DISI Sud-Est (Marseille saint-loup et Nice) ;
- Trois B programmeurs ont été accueillis par les ESI Marseille Saint-Loup et Montpellier dans le cadre du stage d'application (du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2016) ;

- Trois B programmeurs ont été accueillis par l'ESI Marseille Saint-Loup dans le cadre du stage d'application (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2016), établissement de leur première affectation.

### **10) Focus sur les préparations de concours ou d'examens**

Le tableau ci-dessous récapitule les inscriptions enregistrées ou en cours en 2016.

	Inscrits	Présentiel	Admissibles	Admis
PSE-ER (qualification IGPDE)	2	2	1	1
PSE-CRA (qualification IGPDE)	1	1	1	0
PAU (qualification IGPDE)	5	5	2	2
IFIP PSE	2	2	NC	NC
IFIP Analyste	1	1	NC	NC
IFIP	1	1	0	0
EPA	6	5	0	0
CP	2	1	Sans objet	1
B PROG	1	0	0	0
CIS	1	0	0	0

Certains agents se sont inscrits à plusieurs préparations au cours de la même année (ex : PAU et CIS ou EPA et concours interne IFIP).